



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6606

du 09/04/ 2018

STRATEGIE DE PREVENTION DE LA TUBERCULOSE EN MILIEU ETUDIANT 2017-2022

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Enseignement supérieur

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir de 2018-2019
- Du            au

#### Destinataires de la circulaire

- Aux Autorités des Hautes Ecoles ;
- Aux Autorités des Ecoles supérieures des Arts ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des Hautes Ecoles subventionnées par la Communauté française;
- Aux Pouvoirs organisateurs des Ecoles supérieures des Arts subventionnées par la Communauté française.

#### Pour information :

- Aux Commissaires et Délégués du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts ;
- A la Fédération des Etudiants francophones ;
- A l'Union des Etudiants de la Communauté française.

**Documents à renvoyer** Oui Date limite : Voir dates figurant dans la circulaire**Mot-clé :**

Prévention tuberculose en milieu étudiant

**Signataire**

Ministre de l'Enseignement supérieur

M. Jean-Claude MARCOURT

**Personnes de contact**

Service général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Nom et prénom	Téléphone	Email
LAHLOU Nadia	02/690.87.96	nadia.lahlou@cfwb.be
BODART Olivia	02/690.87.98	olivia.bodart@cfwb.be
COLLARD Nadine	02/690.87.99	nadine.collard@cfwb.be
DUJARDIN Christine	02/690.88.17	christine.dujardin@cfwb.be

OBJET : Circulaire relative à la stratégie de prévention de la tuberculose en milieu étudiant 2017-2022

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Madame la Directrice-Présidente, Monsieur le Directeur-Président,

Vous trouverez sous ce pli la circulaire dont objet sous rubrique. Celle-ci reprend la stratégie de prévention de la tuberculose en milieu étudiant 2017-2022.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur  
de la Recherche et des Médias

Jean-Claude MARCOURT

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,  
Madame la Directrice-Présidente, Monsieur le Directeur-Président,

Chaque année, environ 40 cas de tuberculose sont identifiés au sein du milieu scolaire et étudiant. Cette maladie existe toujours en Belgique et tous les établissements peuvent être concernés.

Dans le cadre de la stratégie de prévention de la tuberculose en milieu étudiant 2017-2022, votre collaboration est essentielle pour permettre son opérationnalisation sur le terrain.

En effet, un des axes de cette stratégie consiste à **rechercher des signes de tuberculose lors du bilan de santé** organisé pour vos étudiants. Pour ce faire, il est nécessaire que les Services PSE ou les Centres PMS-CF soient informés de la présence dans votre établissement d'étudiants « à risque » tels que définis ci-après.

Afin de permettre une bonne organisation des bilans de santé par les Services PSE/Centres PMS-CF, je vous invite à compléter le document fourni en annexe ou un document similaire et à l'envoyer au service de santé attaché à votre établissement **en début d'année académique ou lors de l'inscription**.

#### **Etudiants « à risque »**

Dans le cadre de la prévention de la tuberculose, il s'agit d'**étudiants originaires d'un pays à haute prévalence et arrivés en Belgique depuis moins de 12 mois**.

Les pays à haute prévalence de tuberculose sont les suivants :

- Tous les pays d'Afrique.
- Tous les pays d'Asie, y compris le Moyen-Orient sauf le Japon.
- Tous les pays des Amériques à l'exception du Canada et des USA.
- En Europe, uniquement les pays suivants :
  - hors Union européenne : Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Moldavie, Russie et Ukraine
  - dans l'Union européenne : Bulgarie, Estonie, Lituanie, Lettonie et Roumanie

Pour toute question à ce sujet, je vous invite à contacter le Service PSE ou le Centre PMS-CF attaché à votre établissement. Par ailleurs, vous pouvez consulter le site du FARES (Fonds des Affections Respiratoires) : [www.fares.be](http://www.fares.be) où vous pourrez prendre connaissance de la stratégie de prévention de la tuberculose en milieu étudiant 2017-2022 ainsi que d'informations plus générales sur la tuberculose.

